



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/136

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémie, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémie est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/136 : Portant présentation du rapport d'activités de la Mission Locale du Cambrésis pour l'année 2020

Conformément à l'article L5211-39 du CGCT, Madame Nathalie DROBINOHA, Présidente de la Mission Locale du Cambrésis, a transmis le rapport d'activité 2020.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

Vu la notification du rapport d'activité du Syndicat Mixte Escaut et Affluents en avril 2021 adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2021 de la mission locale du Cambrésis,

Vu le rapport d'activité de la Mission Locale du Cambrésis pour l'année 2020 annexé à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du rapport d'activité de la Mission Locale du Cambrésis pour l'année 2020.

Document annexé : *Rapport d'activités 2020 de la Mission Locale du Cambrésis*

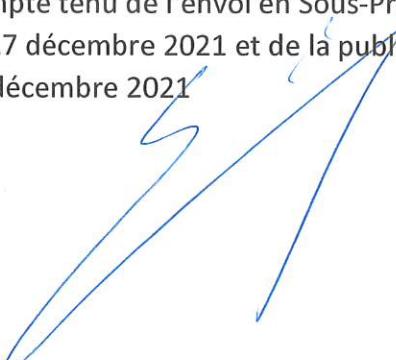
Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture

Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021

Vu,



Pour expédition conforme

Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

L'Equipe

47 SALARIÉS + 1 MISE À DISPOSITION SUR L'ANNÉE 2020



(45 salariés au 31/12)

- 40 CDI
 - 7 CDD
 - ✓ 4 remplacements
 - ✓ 3 contrats aidés
- 42,12 ETP sur l'année dont 88,1 % affectés à l'Accompagnement du Public

- 3 Départs :
 - 2 pour fin de CDD
 - 1 pour fin de CDI

Incidence Organisationnelle COVID

Dès le 17 Mars, fermeture de tous les lieux d'accueil et mise en place en urgence du télétravail à temps plein pour les salariés en charge de l'accompagnement des jeunes. Mise en place d'un plan de continuité d'activité évolutif.

2 postes sur site tous les jours pour gérer les urgences jeunes et le maintien activité RH et financières.

9 postes déclarés en activité partielle. 8 salariés ont mobilisé les arrêts Covid « Garde d'enfants » ou « Personne à risque »
Accompagnement au quotidien des conseillers (création facebook pro pour échange via messenger avec les jeunes mais aussi pour les visio d'équipes ; cependant manque de moyen matériel des salariés tous n'étant pas équipé de téléphone portable professionnel), de débit internet suffisant, d'équipement d'impression ou de scan à domicile)

A compter de mi avril, difficulté de garder mobiliser les jeunes sans offres de service concrètes à mettre en place, beaucoup d'écoute et soutien délivré par les conseillers.
Sentiment d'isolement de plus en plus important pour l'équipe.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE



Incidence Organisationnelle COVID

Du 11 au 31 mai 2020, réaménagement de tous les locaux :
Disposition des bureaux et des accueils pour respecter les distances, mise en place de sens de circulation, mise en place des équipements, accélération de la démarche zéro papier (RGPD) : destruction en masse de documents à données personnelles via un prestataire)

A compter du 1er juin 2020 : reprise de l'accueil du public sur site pour les premiers accueils et les jeunes devant intégrer des dispositifs (individuel et collectif). Tous les salariés sont à présent équipés de téléphones portables professionnels. Temps important d'appropriation des mesures de prévention sanitaire. Télétravail à mi temps jusqu'au 1^{er} juillet, puis avec la période des vacances scolaires et le besoin de présence sur site : 1 journée de télétravail par semaine.

A compter du 1^{er} septembre 2020 : tous les accueils public (flux et rdv) sont autorisés, reprise des permanences décentralisées si mise à disposition par la structure d'accueil d'un plexi

Maintien de tous les lieux ouverts et de toutes les typologies d'accueil (individuel ou collectif) pendant le 2^{ème} confinement

Sur 2020, quelques cas contacts recensés (dus à des événements familiaux), isolement très tôt des salariés avec mobilisation du télétravail : aucun site n'a dû être fermé. Aucun cas positif de salariés.

Suspension de la formation professionnelle des salariés, suspension des réunions d'équipes plénières

L' Activité Jeunes : Accueil du public

5 781 jeunes en contact avec la Mission Locale : + 16,3 %

- 3 938 reçus en entretien : + 1,7 % (32345 entretiens réalisés : +6,8 %)
- 1 206 reçus pour la première fois (- 15 %) dont 24,9 % Mineurs
- 43,5 % sans qualification
- 49,6 % de femmes
- 3,1 % avec une RQTH
- 5,7 % bénéficiaires RSA
- 32,9 % titulaires du Permis B
- 8 % résidant en QPV
- 19 % en Logement autonome – 14,1 % en Hébergement hors Domicile Familial

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



L'Activité Jeunes : les dispositifs

	Jeunes	Evolution annuelle
Nombre de Diagnostics Aprofondis Réalisés	1 962	-8,9 %
Nouvelles Entrées PACEA :	1 408	-20,7 %
dont Garantie Jeunes	415	-8,2 %
Orientés par Pôle Emploi et intégrés (Accord Cadre) :	722	+39 %
Jeunes connus M1 en AII/Pôle Emploi :	264	-4%
Nouvelles Entrées Parrainage :	45	/
Nouvel Accompagnement Sous Main de Justice :	45	-2,1 %

L'Activité Jeunes : Sécurisation des parcours

Aides financières	Nombre de jeunes bénéficiaires	Montants engagés
DIRECCTE - PACEA	1 110	313 314 €
DIRECCTE - Garantie Jeunes	821	2 300 648 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL COMMUNES	98	29 408 €
Bourses Aides au Permis :	201	69 040 €
Avesnes les Aubert Iwuy Cambrai Caudry Le Cateau Cambrésis Ligny en Cambresis Les Rues des Vignes	4 14 122 23 21 5 12	480 € 2 520 € 48 790 € 3 450 € 8 400 € 600 € 4 800 €

Pour les jeunes du Cambrésis, ont été débloqués auprès de différents financeurs : **2 712 410 €**



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'emploi des Jeunes »

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

L'Activité Jeunes : Offres de service de la ML

Sur les **3 938** Jeunes reçus en entretien, le conseiller a travaillé avec le jeune :

77,20%

54,90%

3 367

3 367 jeunes (+19%) ont été reçus en entretien pour une problématique Sociale ou Vie Sociale, soit 85,5 % des jeunes reçus en entretien individuel en Mission Locale

Accès à l'Emploi Formation Projet Professionnel

PMSMP : 809 (-63%) périodes en entreprise démarrees

583 jeunes concernés – 41 215 heures en entreprises

En 2019 : 2 192 périodes pour 1 001 jeunes et 120 243 h

La Garantie Jeunes

Sur les **3 938** Jeunes reçus en entretien, le conseiller a travaillé avec le jeune :

83,00%

33 promos ont démarré sur l'année

Une Information / un Positionnement / une Orientation :		
Santé	Logement	Loisirs Sports Culture
1 205	600	119
+ 10 %	+23,7 %	-4,7 %

Une Information / un Positionnement / une Orientation :		
Santé	Logement	Citoyenneté
1 205	600	3 281
+ 10 %	+23,7 %	+21 %

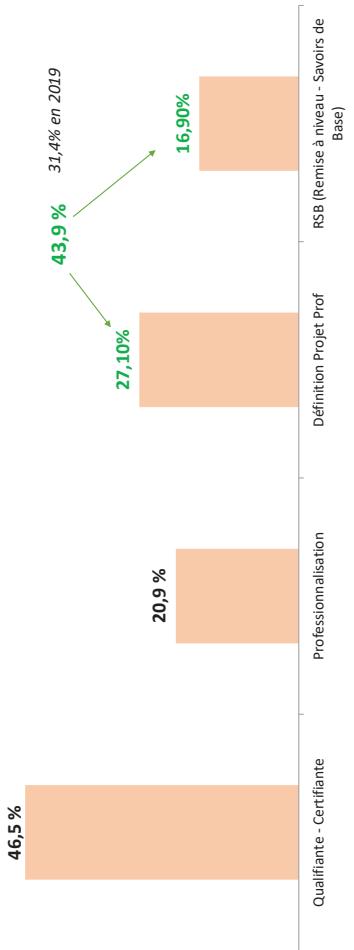
Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes



Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

L'Activité Jeunes : Accès à la Formation

591 (-8,6%) jeunes ont démarré une ou plusieurs action(s) de formation
(692 actions : -10,3%)

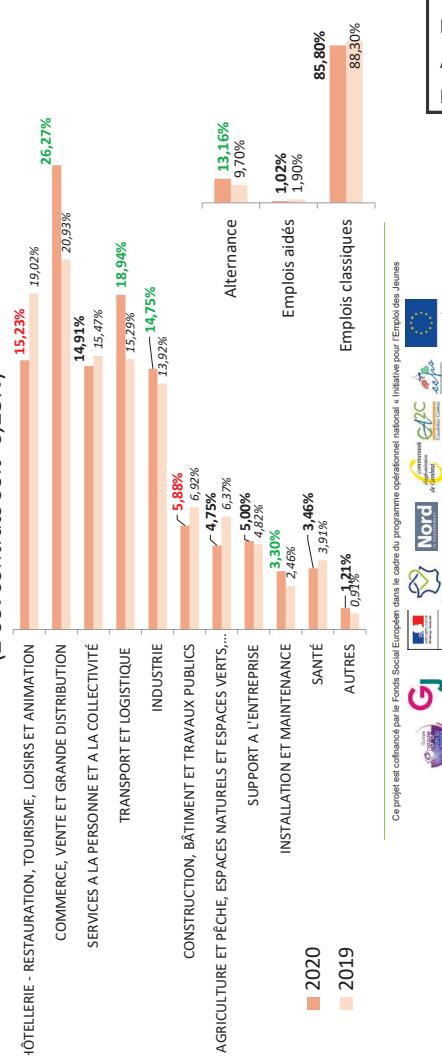


Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'emploi des Jeunes »



L'Activité Jeunes : Accès à l'Emploi

1 241 jeunes (+12,9 %) ont démarré un ou plusieurs contrat(s) de travail
(2 067 contrats soit -0,28%)



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SDO

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

Organisation 2021 – Doublement Garanties Jeunes

Dans l'attente des fonds alloués à la Mission Locale du Cambrésis, programmation 2021 de 650 entrées Garanties Jeunes au lieu de 450, avec les moyens humains identiques à 2020.

Répartition de l'accompagnement individuel sur tous les conseillers de la Mission Locale.

Réorganisation des équipes : une équipe de conseillers uniquement sur l'accompagnement collectif (4) et réaffectation sur l'accompagnement individuel (3) en antennes (1 Cambrai, 1 Caudry, 1 Solesmes - Le Cateau).

Ajout d'une salle supplémentaire sur l'antenne de Caudry avec le déménagement de la CAF. (travaux en attente)

Démarrage de 4 promos par mois à même date, le 1^{er} jour ouvré du mois.

Pour intégrer 900 jeunes, nous devrons démarrer à minima, 5 promos par mois.
Il faudra donc disposer de 6 salles équipées minimum, ce qui impliquera la recherche de nouveaux locaux, l'achat d'équipements informatiques et téléphoniques, de mobiliers.

Il faudra également recruter 3 conseillers spécifiques collectifs et à minima 2 conseillers en antenne pour augmenter les prescriptions.



Garantie Jeunes

Organisation 2021 – Plateforme Service Civique



Agreement Plate Forme Service Civique :

La Mission Locale est officiellement Plate Forme de Service Civique sur notre territoire.

C'est pour le Cambrésis 40 missions supplémentaires.

La convention a été signée fin janvier, l'accord est paru au 01/02/2021.

Monsieur David Le Flohic sera le coordonnateur de cette Plateforme.

La Plateforme permet à la Mission Locale d'accueillir des jeunes en service civique à l'intérieur et également de porter l'intermédiation de missions, par la mise à disposition auprès d'associations ou collectivités de jeunes.

Attention, les missions possibles sont bien identifiées via l'accord national des MI, et ne peuvent déroger à ce dernier.

Coordonnées M Le Flohic : david.leflohic@mlcambresis.fr 06 07 79 34 27



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE

Organisation 2021 – Obligation de Formation 16 - 18

Rappel des textes:

L'article 15 de la loi du 26 juillet 2019 « une école de la confiance » prévoit que la formation est obligatoire pour tout jeune jusqu'à sa majorité.

Le décret du 5 août 2020 relatif à l'obligation de formation de jeunes de 16 à 18 ans précise les modalités de sa mise en œuvre et entre en vigueur au 1er septembre 2020.

La circulaire interministérielle du 22 octobre 2020 précise l'organisation, le pilotage stratégique et opérationnel, le rôle des PSAD : Plateforme de Suivi et d'appui aux déclocheurs, le transfert des données

L'obligation est remplie dans les cas où le jeune est :

- > en situation scolaire (y compris dispositifs MDS) – Apprenti – Stagiaire de la formation professionnelle – Emploi – Service civique, Clauses sociales
- > en dispositif d'insertion : accompagnement Pole Emploi, MII, Cap Emploi, établissements sociaux ou médico-sociaux – Contrat de volontariat

Motifs d'exemption de l'OF :

Identification des jeunes concernés par l'obligation de formation – Liste Education Nationale CFA croisée avec la Mission Locale

Ce contact permet d'apporter sans délai aux jeunes, en dans un cadre coordonné entre acteurs de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle, des solutions de formation, d'accompagnement ou d'accès à l'emploi

Motifs d'exemption de l'OF :

soit le jeune choisit un retour en formation scolaire, il va donc continuer d'être suivi par les services de l'éducation nationale qui s'assurent de la disponibilité de sa formation et de son inscription

soit le jeune opte pour un dispositif d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion mis en œuvre au sein des Missions locales, qui s'assureront de sa mobilisation notamment par le biais de la signature d'un contrat d'engagement

soit le jeune est orienté vers un autre acteur pour poursuivre son parcours d'**accompagnement ou de formation professionnelle**.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes



Organisation 2021 – Obligation de Formation 16 - 18

L'INSTANCE DE COORDINATION LOCALE DE L'OBLIGATION DE FORMATION

La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Déclocheurs (PSAD)

Chiffres ML au 15.03.2021	
Nbre de mineurs inscrits ML :	306
Acteurs : Réseau FOQUALE, partenaires territoriaux	
dont avec une situation :	121.
dont avec un PACEA :	117
soit ne respectant pas l'obligation de formation :	68

ACTION SOUS L'AUTORITE DES REGIONS (SPRO)

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_136-DE